



Commission spéciale Covid-19

Audition Taskforce Police
Intégrée

15-01-2021



Police Politie

1. Ordre du jour

1. Taskforce GPI
2. Lien avec autres organes stratégiques
3. Dispositions légales
4. Impact sur la police
5. Suggestions pour l'avenir



1. Taskforce GPI

- Genèse
- Finalité
- Composition & Fonctionnement
- Plus-value ?

1. Taskforce GPI

- Genèse



- Objectif

Permettre une gestion en temps réel :

- édicter des directives en tant qu'organe décisionnel ;
- servir de point de contact central en matière d'information, de documentation et de questions ;
- mettre à disposition des équipements de protection ;
- garder une vue globale sur la continuité des activités (*business continuity*).

1. Taskforce GPI

- Composition

- Membres Comité de direction + leurs collaborateurs directs
- Président et 3 vice-présidents CPPL + leurs collaborateurs directs
- Experts (bien-être, communication)
- Directeurs généraux SAT Intérieur et SAT Justice

- Fonctionnement

- Réunions en ligne selon la nécessité (quotidiennement -> tous les 15 jours)
- Déroulement structuré
- Adoption de directives
- Canal partagé de documentation Taskforce et portail d'information pour toute la GPI

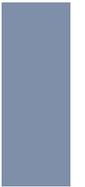
- Monitoring quotidien

- Contaminations confirmées et suspectées parmi le personnel
- Incidents en lien avec le respect des mesures
- Nombre d'infractions constatées par la police

1. Taskforce GPI

- Plus-value ?
 - Autoévaluation positive (période mars – juin 2020)
 - Structure & méthode de travail efficaces pour apporter des réponses aux différents défis
 - 25 directives édictées
 - Point de contact clair pour les partenaires internes, mais aussi externes

- Quid de l'avenir ?
 - Feuille de route (évolutive) -> fil conducteur pour la gestion ultérieure
 - GPI 94 (bis) -> transposition en GPI générique



2. Lien avec autres organes stratégiques



- Représentation police
- Expériences
- Propositions d'amélioration

2. Lien avec autres organes stratégiques

- Représentation police :
 - CNS (OCC par la suite) : représentant TF GPI
 - COFECO : représentant TF GPI
 - Réunions gouverneurs : représentant TF GPI / DirCo
 - Celinfo (cellule D5) : porte-parole de la Police Fédérale
 - Cellule FAQ : un membre de la Police Fédérale (DAO) et un membre de la Police Locale
 - Cellule de gestion de crise internationale (ICC) : Direction des opérations de police administrative (DAO)
 - « Handhavingshub » : représentant TF GPI

2. Lien avec autres organes stratégiques

- Expériences ?
 - Participation utile des services de police au processus décisionnel
 - Rôle d'appui essentiel du Centre de crise
 - COFECO : développement d'un réseau, échange d'idées, mais pas suffisamment concret
 - Structure de crise complexe ; en outre, composition changeante
 - Processus décisionnel ralenti par la structure morcelée de l'État belge
 - Défi de parvenir à une bonne coordination et une communication claire entre les niveaux fédéral, régional et local
 - Première vague : *lead* au niveau fédéral -> évolution deuxième vague : plus grande autonomie locale

2 Lien avec organes stratégiques (fédéraux)

- Propositions d'amélioration
 - Adaptation AR 31 janvier 2003 « phase fédérale »
 - COFECO :
 - Gouvernance et règlement d'ordre intérieur
 - S'efforcer, en collaboration avec les cabinets et les experts, d'améliorer de manière plus concrète la faisabilité pratique de certaines hypothèses
 - Mettre en place une coordination efficace entre les niveaux fédéral, régional et local
 - Phase fédérale = l'autorité fédérale jette les bases et édicte les mesures
 - Autorités régionales et locales : responsables de la mise en œuvre & du suivi, peuvent durcir les mesures si nécessaire
 - Communication claire par les autorités aux différents niveaux



CORONAVIRUS WETTELIJKE BEPALINGEN

3. Dispositions légales

- GPI 94 (bis)
- AM Corona
- Dispositions statutaires
- Vers une loi « pandémie » ?

3. Dispositions légales

- GPI 94 (bis)
- AM Corona
 - Implication lors de la première vague – pas lors de la deuxième
 - Pas toujours clair et cohérent, champ de tension avec FAQ
 - La rapidité et le timing des modifications ont parfois ajouté à la confusion
 - La politique d'application des règles doit suivre rapidement
- SAC nationales
- Dispositions statutaires : tension réglementation fonction publique – corps spécifiques
- Vers une loi « pandémie » ?

3. Dispositions légales

- Comment la Taskforce a-t-elle géré ce volet ?
 - Souvent, la police dépendait de facteurs externes sur lesquels elle n'avait aucune prise
 - A été confrontée à des divergences concernant l'application des règles, en raison notamment de la multiplicité des communications et des interprétations des autorités
 - Traduction en directives policières opérationnelles (avec ex.)
 - Questions ou difficultés d'interprétation ? -> Cellule juridique Police Fédérale
 - Verbalisation uniquement sur une base réglementaire
 - Avis formulés pour le COFECO/ministre



4. Impact sur la police

- Fonctionnement modifié
- Nouvelles missions « Covid »
- Bien-être

4. Impact sur la police

4.1 Fonctionnement modifié

- Nécessité de préserver les missions essentielles
 - Rédaction/actualisation des BCP
 - Création d'une capacité de réserve
- Mise en place d'un Contact Center : point de contact + monitoring
- Passage accéléré au travail à domicile
- New Way of Working
- Directives RH concernant l'organisation du temps de travail
- Adaptations en matière de recrutement et de formations
- Adaptation de la communication



4. Impact sur la police

-> Bilan

- Absences : 14 736 collaborateurs (sur les 52 366) – période mars – déc. 2020
 - 3 473 collaborateurs testés positifs au Covid-19
 - 5 830 en quarantaine, avec symptômes
 - 5 433 en quarantaine, sans symptômes
 - 7 décès
- BCP activés, mais service jamais mis en danger
- Accélération des investissements dans le domaine de l'IT et de la digitalisation
- Surcroît de travail pour le management



4. Impact sur la police

4.2 Nouvelles missions « Covid » pour la police



- contrôle du respect de l'interdiction de rassemblement ;
 - contrôle du port obligatoire du masque ;
 - contrôle des déplacements non essentiels, y compris aux postes-frontières ;
 - contrôle du respect des règles de distanciation sociale ;
 - contrôle de la fermeture des commerces non essentiels et des établissements horeca ;
 - contrôle de l'interdiction des feux d'artifice ;
 - contrôle du respect du couvre-feu ;
 - sécurisation des lieux de stockage et du transport des vaccins
 - contrôle de l'obligation de compléter le formulaire PLF pour les personnes rentrant au pays ou les étrangers devant présenter un résultat de test négatif
 - (contrôle de la quarantaine ?)
- Appui grâce à des directives policières opérationnelles et des outils de saisie rapide
 - En plus du fonctionnement régulier, qui devait continuer, et d'événements supplémentaires comme les manifestations Black Lives Matters et les préparatifs du Brexit

4. Impact sur la police

-> Bilan

- Réorientation des missions : disparition de certaines tâches, liées p. ex. au maintien de l'ordre public (événements, manifestations , etc.) -> Tâches supplémentaires liées au contrôle du respect des mesures Covid
- Changement de mentalité en ce qui concerne le type de tâches
- 200 000 PV -> relation de confiance police – citoyen ?
- La police a prouvé qu'elle pouvait faire preuve de flexibilité



4. Impact sur la police

4.3 Bien-être

- Mise à disposition de matériel de protection
 - Changement de la stratégie d'achat
 - Contrôle strict des normes et de la certification
 - Gestion des stocks
 - Définition de clés de répartition
 - Directives concernant l'utilisation des équipements de protection
- Réalisation de différentes analyses de risques
- Soutien psychosocial
- Efforts de communication accrus concernant le bien-être
- Intensification de la concertation avec les syndicats



4. Impact sur la police

Bilan

- Pratiquement pas de pénuries de matériel de protection
 - > uniquement les masques et le gel hydroalcoolique au début de la crise
- Grâce au travail et à la créativité des services logistiques
- Lenteur du processus décisionnel concernant la question de la priorité des services de police en matière de testing/vaccination



5. Suggestions pour l'avenir

- Sur le plan législatif :
 - Ancrage structurel du fonctionnement de la Taskforce
 - Mise en place d'une structure de gestion de crise plus claire
 - Réglementation adéquate et application uniforme (loi "pandémie")
- Communication claire et transparente de la part des autorités
- Approche davantage orientée vers la chaîne
 - Clarification des rôles et des compétences
 - Plus grande implication
 - Plus de proactivité sur le plan de la coordination et de l'harmonisation
 - La police a toujours été le dernier recours
- Mise à disposition plus efficace des moyens

